



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Fondation dotée de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples-
CADHP (Union Africaine)*

RAPPORT D'ACTIVITES KAF 2008

Mars 2009



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Fondation dotée de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples-
CADHP (Union Africaine)*

Le présent rapport annuel de KAF publié le 31 mars 2009 couvre des activités relatives à la prévention de la torture, à l'assistance aux victimes ; au monitoring des droits de l'homme ; protection de l'environnement et prévention du VIH/Sida.

I. Prévention de la torture

1. Formation des agents pénitenciers et policiers avec l'appui de la MONUC

30 personnes ont reçu la formation du 9 au 11 octobre 2008 à Bukavu avec l'appui financier de la MONUC. Ce séminaire de formation visait le renforcement des capacités des personnels pénitentiaires du Sud Kivu sur les Droits et Devoirs des détenus.

2. Plaidoyer en faveur de la loi incriminant la torture en RDC

Plaidoyer auprès du gouvernement américain (Département américain), société civile américaine et la Voice of America à Washington DC du 5 au 11 janvier 2008 par le président de KAF, Ambroise Bulambo.

Résultat : Nous avons obtenu l'appui américain sur ce projet mais il faut continuer à l'entretenir



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Fondation dotée de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples-
CADHP (Union Africaine)*

Sensibilisation des parlementaires sur le projet de loi incriminant la torture rédigée par les juristes de KAF. A présent, l'honorable Charly Wenga parraine le projet et l'a présenté auprès du Bureau de l'Assemblée nationale. Il reste à trouver des moyens pour activer le lobbying auprès des autres parlementaires.

3. Médiation des conflits et réconciliation des conflits

Nous avons procédé à la médiation de 20 conflits dont 1 a abouti à la conciliation totale à Kamituga .

II. Assistance directe aux victimes de la torture, aux prisonniers et aux victimes des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide

Nous avons donné l'assistance à 77 personnes dont:

1. Assistance directe aux victimes de la torture et prisonniers

Nous avons donné l'assistance à 77 personnes dont:



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Fondation dotée de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples-
CADHP (Union Africaine)*

Médicale à 5 victimes de la torture.

Psychologique et sociale (alimentaire) à 71 personnes détenues dont 40 victimes de la torture parmi lesquelles 5 femmes et 1 bébé.

Juridique à 1 personne.

2. Assistance aux victimes des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide

KAF a Identifié 198 victimes des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide dont 80 recevront une assistance directe (matérielle et psychologique) grâce à l'appui de la CPI.

Ces 80 bénéficiaires sélectionnés parmi les 198 victimes enregistrées sur base des critères : le crime subi (entrant dans la mandant de la CPI), l'indigence, la capacité d'exercer une activité commerciale.

Il faut reconnaître à ce stade qu'il a été souvent pénible d'écarter certaines victimes réellement indigentes sur base du critère de compatibilité avec le mandat de la CPI (la majorité des crimes graves ont été commis avant le statut de Rome, spécialement dans les périodes de rébellion, à travers les années 1996, 1998, 2000...). C'est en effet dans ces périodes qu'ont été déplorés les massacres tristement célèbres de KASIKA, MAKOBOLA, MWENGA, SHABUNDA,...et dont les victimes déplacées en ville de Bukavu n'ont jusque là pas eu accès à quelque forme d'assistance que ce soit.



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos
F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Fondation dotée de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples-
CADHP (Union Africaine)*

A présent, 19 victimes ont déjà reçu l'aide matérielle en micro crédits ; 9 victimes reçoivent déjà l'assistance psychologique au Centre de KAF/Bukavu. Cependant, d'autres victimes qui méritent l'assistance médicale et psychologiques ont été malheureusement écartées sur base du critère de compatibilité avec le mandat de la CPI et d'autres nécessitent le référencement chez d'autres organisations spécialisées dans l'accompagnement des cas traumatisés (CAMPS), le suivi des victimes de violences sexuelles (BDOM), la médiation familiale (COOPI). KAF a entrepris les contacts avec ces organisations dans la perspective des référencements éventuelles.

3. Formation

Les agents de KAF ont reçu la formation en techniques de gestion comptable au mois de mars 2008. Il y a eu aussi des séances de formation spécifiques :

III. Dénonciation des violations des droits de l'homme et assistance aux victimes

Nous avons publié autant un rapport semestriel et quatre communiqués de presse sur la situation des droits de l'homme à Kamituga et dans le territoire de Mwenga.

Nous avons également fait le monitoring des droits de l'homme à Kamituga et des cas facilitant la violation des droits de l'homme comme des conflits familiaux incluant l'intervention des autorités locales ; des cas de viol sur mineures ; des cas de justice populaire ; des cas de conflits parcellaires ; des

Siège administratif: 120 avenue P. E. Lumumba, ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu **5**

République Dém. du Congo, www.kaf-africa.org

C/o Bureau International: P.O. Box 882, CH - 1701 Fribourg, Suisse,

Lau_kass@yahoo.fr , Wanyenga@bluewin.ch



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Fondation dotée de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples-
CADHP (Union Africaine)*

cas de litige sur les lieux de travail ; des visites des maisons d'arrêt (Maison d'arrêt de Mero, maison d'arrêt de Katunga ; Maison d'arrêt ancien labo de SOMINKI ; Assistance alimentaire).

IV. Protection de l'environnement

Nous avons publié 4 communiqués de presse et des informations sur des énergies renouvelables sur notre site internet www.kaf-africa.org.

Nous avons également initié un projet de développement et de production de biocarburants en RDC.

V. Assistance aux réfugiés et requérants d'asile et immigrés en Suisse

Nous avons donné l'assistance juridique gratuite à 20 personnes dont trois familles (angolaise et burundaise).

VI. Prévention de VIH/ Sida

Nous avons fait le dépistage de 6000 personnes et sensibilisé 10000 des personnes sur les méthodes de prévention contre le VIH grâce au soutien de Sida/Information Suisse.



KATALIKO ACTIONS FOR AFRICA-KATALIKO ACTIONS POUR L'AFRIQUE

Fondation d'utilité publique enregistrée auprès de l'Etat congolais sous les nos

F. 92/6961 et MS 1255/DSSP/30/401

*Fondation dotée de statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples-
CADHP (Union Africaine)*

CONCLUSION

Au cours de cette année, malgré nos maigres moyens financiers à la suite de la rupture du soutien de Oak Foundation et du refus des autres donateurs comme IRCT, Commission européenne et Fonds volontaires des victimes de la torture (FNUVT) et autres, nous avons réalisé plusieurs projets.

Toutefois, pour cette année nous avons besoin des soutiens financiers stables pour stabiliser les activités déjà initiées ; renforcer le circuit d'accompagnement psychologique et médical qui commence par le Centre de KAF pour se terminer vers les centres de référencement et ensuite donner des salaires décentes à nos agents.